

DÉPARTEMENT
DE LA SOMME.

SERVICE VICINAL.

N° 1

ARRONDISSEMENT

Abbeville

COMMUNE

Argoules

SIGNATAIRES:

M. Pausart

Agent voyer ord^{re}

M. Guerbigny

Agent voyer d'arrondissement.

M. Laitaiois

Agent voyer en Chef

CHEMIN VICINAL de Grande Communication N° 192
de Hampon à DouriezTRAVERSE D' **ARGOULES**entre le point 6⁷⁴⁶ et le territoire de Douriez
sur une longueur de 1⁴⁵⁰ mètres.**PLAN D'ALIGNEMENT**Echelle de 0,005 par mètre ($\frac{1}{200}$)

LÉGENDE.

- B Construction en bois.
 B' Construction en briques.
 P.T. Construction en pierre de taille.
 O.E. Rez-de-Chaussée.
 1.E. Maison à un étage.
 2.E. Maison à deux étages.
 3.E. Maison à trois étages.
 S Construction solide.
 M Construction en médiocre état.
 V Construction en état de vétusté.

Les alignements partiels sont déterminés à l'encre rouge par des chiffres pairs 2, 4, 6, etc., du côté droit; 3, 5, 7, etc., du côté gauche, inscrits à leurs extrémités, et par la désignation de deux repères faite en *lettre* parallèlement aux bords du plan.

Dressé par l'Agent voyer ordinaire soussigné.

A. Pene, le 1^{er} Août 1889.

Signé: Pausart

Vu et vérifié par l'Agent voyer d'arrondissement, soussigné.

A. Abeyille, le 21 Août 1889.

Signé: Guerbigny.

Vu et présenté conformément à notre avis de ce jour.

Les alignements proposés sont indiqués par des lignes rouges entre les repères 1 à 75 et 2 à 88.

Amiens, le 12 Août 1890.

L'AGENT VOYER EN CHEF DU DÉPARTEMENT,

Signé: Laitaiois

Signé: Paulin Delisle.

Amiens, le 22 juillet 1890.

Pour copie conforme.
Amiens, le 22 juillet 1890.

Deuxième Division
 Vu et approuvé conformément
 à l'arrêté de ce jour.

Amiens, le 10 Novembre 1890

Pour le Préfet.

Le Secrétaire général délégué.